Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 029-212902803-20260702-CCAS_2026_2_7-DE

TELGRUC SUR MER

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TELGRUC SUR MER

Séance du 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de Telgruc-sur-Mer légalement convoqué le trente juin deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la mairie de Telgruc-sur-Mer, sous la présidence de Madame Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Présidente.

Présents : BATHANY Christelle, BOUCHET Nicole, GOURITIN Marie-Laure, HOARAU Christine, LE DOARE Marie-France, LE MENN Bruno, LE MOIGNE Yves, NORVEZ Valérie.

Secrétaire de séance : LE MENN Bruno.

N° 2026-2-7 - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET DE PRET D'HONNEUR - CLAUDON

Par l'intermédiaire d'une assistante sociale, Madame Muriel CLAUDON, domiciliée 11 résidence des Oiseaux à TELGRUC-SUR-MER, demande une aide financière de 500€ afin de l'aider au paiement d'une dette et de factures de téléphone et EDF.

De plus, cette personne sollicite un prêt d'honneur de 2500 € afin de financer l'acquisition d'un nouveau véhicule. Sa voiture ne passant pas le contrôle technique, son salaire diminue étant donné qu'elle a des difficultés à se rendre à son travail tous les jours.

Au vu des éléments sociaux et financiers communiqués, le conseil d'administration est invité à se prononcer sur cette demande.

Abstention : Yves LE MOIGNE

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 8 voix pour et 1 abstention,

- DECIDE d'accorder à Madame Muriel CLAUDON une aide financière de 294 euros.
- PRECISE que cette dépense sera imputée au compte 65134 et que les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- REFUSE la demande de prêt d'honneur qui a été formulée.

La Présidente,

Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.

